

Jean-Luc Fichet : pour le retour de l'allocation retraite

Jean-Luc Fichet, sénateur du Finistère, a interrogé le gouvernement hier matin en séance publique sur la suppression de l'allocation équivalent retraite (AER). Créée par les socialistes en 2001, l'AER concernait les demandeurs d'emplois de moins de 60 ans en fin de droit, qui avaient atteint la durée de cotisation pour bénéficier de la retraite à taux plein. Le gouvernement a supprimé cette allocation au 1^{er} janvier 2011, pour privilégier l'emploi des seniors.

Dans le Finistère, le taux d'emploi

des personnes de 55 à 64 ans est seulement de 33 %, rappelle Jean-Luc Fichet dans un communiqué.

« La nouvelle allocation transitoire de solidarité ne comble pas le vide. Ainsi, 11 000 personnes seraient concernées par la nouvelle allocation alors que 50 000 personnes étaient éligibles à l'AER en 2010. Elle laisse sur le carreau ceux qui vont se retrouver avec les seuls minima sociaux, c'est-à-dire la plupart du temps moins de 500 € par mois. »